

La cagette, un support sain pour l'alimentaire



Le personnel de direction s'est réparti les rôles pour mener des groupes de visite. Ici, c'est Thierry Péré, le patron de la société (à droite), qui parle de son entreprise.

On s'en doute, mais encore faut-il le dire et le redire, la cagette est de loin le produit le plus écologique qui soit pour l'emballage des aliments : du 100% naturel, à base d'un bois issu du peuplier de nos régions.

Rien d'autre, pas d'adjuvant chimique, pas de matière impurescible, du recyclable que ce soit pour une bonne braise en vue d'une grillade ou de la pâte à papier. C'est le message qu'a voulu faire passer Thierry Péré, l'un des responsables de la société Péré Frères à Gaujac, spécialisée dans la fabrication des cagettes et cageots qui serviront à emballer fruits et légumes, mais aussi fromages et poissons appelés à être vendus dans les commerces alimentaires. La semaine de la Fraich'Attitude

tombait à point nommé pour l'organisation de cette journée portes ouvertes très instructive, d'abord sur l'activité d'une entreprise qui emploie tout de même 180 personnes, ensuite sur la qualité du travail d'une usine superbement équipée qui débite la bagatelle de 100 peupliers par jour pour fabriquer plus de 300.000 cagettes/jour ! C'était vendredi dernier, les frères Péré, et leur oncle Robert, toujours un peu présent, guident les invités dans leur usine mais aussi sur une peupleraie pour que chacun ait à l'esprit le déroulement complet d'une transformation d'un rondin de peuplier en cagettes prêt-à-emballer. Du beau boulot et dans un cadre environnemental exceptionnel.

M. P.

Gaujac | Journée découverte d'une industrie respectueuse de l'environnement dans le cadre de l'opération «Fraich'Attitude»

L'usine Péré veut emballer ses clients par son savoir-faire

Il est des opportunités du calendrier que les entreprises doivent savoir saisir, la semaine de la «Fraich'Attitude» en est une pour l'usine Péré à Gaujac. Une double voire une triple opportunité même : les 100 ans de l'emballage léger en bois, plus connu sous le nom de cagette,



Thierry Péré compte beaucoup sur cette journée pour rappeler l'importance d'une filière d'emballage en bois léger dans le tissu local.

les 30 ans du syndicat des industries de l'emballage léger en bois (SIEL). Vendredi, durant toute la matinée, les clients et partenaires de l'usine Péré, l'ensemble des acteurs économiques du territoire ainsi que les élus et la presse sont conviés à découvrir le savoir-faire d'une entreprise qui s'inscrit dans le droit fil du respect de l'environnement et du développement durable. Le sujet n'aura jamais été aussi pointé du doigt qu'en ce moment, surtout quand il a trait à l'alimentaire, destination des futures cagettes de la SAS Péré Frères. «Nous sommes à notre façon un peu comme M. Jourdain. Nous, on a toujours fait du développement durable sans le savoir» commente Thierry Péré, son responsable. Mais il s'est aperçu combien la fabrication d'une cagette en bois était méconnue, à commencer par les

professionnels de l'agroalimentaires eux-mêmes, par les élus dont beaucoup ignoraient que le peuplier était le bois qui permettait leur fabrication, la visite d'une peupleraie est d'ailleurs prévue au programme... «Il fallait montrer ce que fait une entreprise comme la nôtre. Alors certes, il ne s'agit pas de parler exclusivement de Péré mais, mais de la façon dont nous travaillons, pour rester dans l'esprit de cette journée nationale qui vise à mieux faire connaître notre filière» déclare Thierry Péré. Le layetier de jadis a fait du chemin et la petite caisse en bois reste le plus sûr produit d'emballage des fruits et légumes, huîtres et poissons etc. «Nous montrons ce qu'est la réalité de la fabrication des ouvrages en bois, matière première renouvelable à l'infini qui n'utilise que deux sources d'énergie : l'électricité et l'huile de coude ! Pas



■ **ENTREPRISE PÈRE FRÈRES À GAUJAC**
CANTON DE MEILHAN-SUR-GARONNE

Des emballages bois-éco

Créée à Gaujac en 1968, l'entreprise Père Frères est spécialisée dans la fabrication d'emballage bois. Pour Thierry Père, produire propre et raisonnable va devenir une option obligatoire si l'on veut voir durer les entreprises.

Il maintient le site lot-et-garonnais, conscient que plus il y aura de petites PME, plus ça ira ! Chaque année, 25 millions de caissettes et autres emballages en bois sortent de l'usine principale de Gaujac et de ses 3 usines affiliées : Marmande, Fauquierles, Miribel (RE). La matière première nécessaire pour faire tourner ses chaînes de fabrication représente 110 à 120 hectares de peupliers par an. Les peupleraies du Lot-et-Garonne fournissent environ 30 % des besoins de l'entreprise. L'emballage bois a près de 100 ans et Thierry Père entend faire valoir cet emballage éco. L'entreprise fait partie du groupe PSBM (chiffre d'affaires 2008 : 18 millions d'euros). Le site de Gaujac est le plus important. Les emballages sont commercialisés de l'Atlantique à la Méditerranée (notamment comme fournisseurs exclusifs des coopératives maritimes de Port-Vendres et Port-la-Nouvelle), de Bretagne (Saint-Pol-de-Léon) et du nord de l'Espagne (Lérida). Et demain sans doute la Lorraine. Il est le premier en Lot-et-Garonne à avoir fait le bilan carbone sur un total de cinquante-cinq sites de production.

Priorité au développement durable

« Au départ, il y a 55 sites de production en France regroupés en 50 entreprises. Notre syndicat professionnel, Sic (Syndicat des industries de l'emballage léger en bois) commanditaire de l'étude bilan carbone, a choisi 8 sites pilotes dont les entreprises Père, site de Gaujac. Le bilan carbone consiste à quantifier dans tout le processus de fabrication sur lequel l'exploitant a la maîtrise les émissions de carbone et donc les dommages causés au milieu ambiant. C'est ainsi que pour nos entreprises nous sommes partis depuis l'exploitation des peupleraies jusqu'à la fin de vie des caissettes, exceptées les étapes d'utilisation entre le producteur de fruits et les lieux de vente. En effet, le choix de ne pas prendre en compte cette étape d'utilisateur est justifié par les deux raisons suivantes : les entreprises n'ont aucune marge de manœuvre sur les utilisateurs pour réaliser des actions de réduction de gaz à effet de serre. L'information sur les kilomètres parcourus par les produits n'est pas du tout disponible. Une estimation engendrerait une incertitude trop importante par rapport à la très bonne qualité des données sur les autres étapes » précise Thierry Père. L'éco-bilan est clair : l'emballage bois est plus éco que le carton ou le plastique.

LES ADRESSES

Loustière
 47200 Gaujac
 05 53 93 62 48

LE NOMBRE D'EMPLOYES

100 salariés à Gaujac
 et 210 en été avec
 les saisonniers sur
 l'ensemble du groupe

LE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2008

10 500 000 euros

DÉVELOPPEMENT DURABLE. Économie et écologie ont longtemps été des sœurs ennemies. Des industriels songent à les réconcilier. Exemple à Gaujac, chez Péré

Le facteur carbone

Christine Caubet-Boullière

Les établissements Péré à Gaujac avaient ouvert leurs portes, vendredi, à des chefs d'entreprises et des élus locaux. Objectif : mettre un « coup de projecteur » sur la filière des emballages légers en bois. Cette journée se passait sous l'égide du Siel, le syndicat national qui rassemble 45 entreprises fabriquant ce type d'emballages. Elle s'inscrivait, aussi, dans la campagne de la Fraîch'attitude, vouée à la consommation des fruits et légumes.

Pourquoi cela ? Parce que les emballages en bois entendent défendre leur image « d'emballage sain et écologique » pour lesdits fruits et légumes⁽¹⁾. Mais aussi faire valoir leurs atouts écologiques en général. Après utilisation, le bois peut-être facilement recyclé : en énergie notamment. Au pire, s'il n'est pas recyclé, il ne polluera pas la nature. Il se désagrègera et retournera à la terre.

Objectif : usines propres. Lorsqu'il avait repris, avec son cousin, la fabrique familiale de cagettes, Thierry Péré s'était demandé si la filière serait longtemps viable : c'était alors la grande époque des emballages en carton et en plastique. Il avait néanmoins à l'idée « qu'un jour, la situation s'inverserait ». Et c'est ce qui se produit aujourd'hui : le bois retrouve ses lettres de noblesse, et une nouvelle jeunesse, au fur et à mesure que progresse dans les esprits la notion de développement durable.

En terme de marketing, c'est une aubaine. Mais la filière emballage bois léger entend enfoncer le clou. Elle fabrique un « produit propre », c'est une



Le bilan carbone décèle ce qui peut être amélioré sur tous les postes de travail. En médaillon : Thierry Péré

PHOTOS C.C.B.

conseiller en développement durable, a réalisé, pour le compte du Siel, un « bilan carbone » dans huit fabriques d'emballages légers en France dont les établissements Péré. Un bilan carbone est une étude systématique de tous les « postes de consommation », en terme de carbone, de « l'entité entreprise ». Rien n'est laissé de côté ; tout est décortiqué. L'énergie, qu'elle soit consommée par les machines de la chaîne de fabrication par les camions de livraison ou par les chaudières chauffant les bureaux. Les matières premières : le bois, les fils d'acier utilisés pour agraffer mais aussi le papier utilisé par les services administratifs et commerciaux. Les déchets de l'entreprise sont-ils recyclés ? Et encore : à quelle distance vivent les employés et comment viennent-ils au travail ? À vélo, en voiture ? Quelle est la puissance (et la consommation) de leurs voitures ? Etc.

« La prise de conscience s'accélère »

Aujourd'hui sur toutes les lèvres, le concept du développement durable remonte pourtant aux années 1990. La prise de conscience s'accélère aujourd'hui. Les dérèglements climatiques sont de plus en plus flagrants ; les propos des militants écologistes de plus en plus alarmistes. Mais sans doute, la récente flambée du prix du pétrole aide à s'interroger sur l'avenir énergétique et sur l'avenir tout court. « Dans le fond, c'est peut-être une chance, car c'est au pied du mur qu'on est innovant », dit Benoît Duret, volontairement

provocateur pour frapper les esprits. Et pour mieux asséner la suite : « De toute façon, si l'on ne fait rien pour tenter de minimiser les bouleversements climatiques, en plus de la dégradation de nos conditions de vie, il nous en coûtera 5 à 20 % du PIB mondial d'ici un siècle. » Thierry Péré, passionné des questions écologiques, et néanmoins chef d'entreprise soumis à des obligations de gestionnaire, ne dit rien d'autre : « L'économie ne peut pas faire autrement que tenir compte de l'écologie ».

chose. Une autre est maintenant de positionner ses usines en « usines propres ». Tout du moins

s'en approcher le plus possible.

Bilan carbone. Benoît Duret,

L'hérésie du camion vide. À clé, il y a des gains à faire. En terme d'économies et/ou en terme d'écologie. Des gains importants ici : par exemple, en évitant de faire rentrer « à vide » les camions qui viennent de livrer des cagettes à l'autre bout de la France. Des gains minimes là : comme en préférant du papier recyclé pour alimenter les photocopieuses... Mais, importants ou minimes, tous, mis bout à bout, seront constructifs.

⁽¹⁾ Mais aussi pour les fromages ou le poisson. Le bois en particulier « favorise les échanges hygrométriques entre le contenant et le contenu ». Il est aujourd'hui un « repère de qualité » pour les consommateurs et est, d'ailleurs, l'emballage de prédilection de bon nombre de produits AOC.

Agen. Aux établissements Péré, ça cartonne avec le bois

Entreprendre. PSBM regroupe quatre sites de fabrication d'emballages à Agen, Marmande, Port-Sainte-Marie et Montauban.



Agen. Aux établissements Péré, ça cartonne avec le bois DDM

Les Agenais ont sûrement en mémoire les noms de l'entreprise d'emballages Lafond puis Simonet au marché-gare à Agen, qui a été reprise par les établissements Péré, de Gaujac. Elle exposait dernièrement au SIFEL pour présenter la diversité de ses conditionnements en bois et carton pour fruits, légumes et poissons. Ces sociétés comme celle d'Embal'Fruits à Port-Saint-Marie et Mirabelle Emballages à Montauban font partie du groupe PSBM qui emploie 180 personnes sur ces quatre sites de fabrication.

La fabrication d'emballages en bois est complémentaire des activités des Ets Simonet, la gamme est élargie, proposée notamment au marché-gare. « Tous les ans, nos clients sont pleins de projets, projets ajournés parce que les prix de vente ne sont pas là. On voit surgir des solutions depuis un ou deux ans, de façon conséquente, la vente en direct sur de nouveaux produits. L'emballage unitaire bois, les barquettes pour tomates et variétés anciennes, ça colle aux produits. Le consommateur a une cote d'amour pour le bois », précise le directeur Thierry Péré. L'entreprise utilise du peuplier et un peu de pin. « Nous fabriquons avec du bois français et avons recours à l'importation sur les pays de l'Est et le Portugal et au savoir-faire », poursuit-il. En terme de coût, au pire le prix est le même pour le bois que pour le plastique, mais le bois est biodégradable au bout d'un an.

UN SYSTEME de RECYCLAGE PAS VIABLE

« Nous avons monté un système de recyclage qui n'est pas viable car les emballages bois disparaissent souvent dans les jardins des particuliers. En termes de recyclage, on commence aussi à intéresser le marché des fleurs et des plants », raconte Thierry Péré. En effet, par goût pour les conditionnements transformés en objets de déco originale ou tout simplement pour faire brûler dans le barbecue ou utilisés au compostage, les cageots, barquettes et autres paniers en bois trouvent là leur seconde vie et ne reviennent pas au point de départ.

Au titre du développement durable, l'entreprise Simonet se distingue également avec ses poches à base d'amidon de maïs et papier, « c'est une nouvelle donne qui fait envisager l'avenir avec sérénité », conclut Thierry Péré.

d'adjuvant chimique. Chez nous, il n'y a que de la découpe et de l'assemblage pour des cagettes à usage alimentaire unique, garantie d'une sécurité sanitaire totale. L'usage de la cagette pour les grillades sera sa deuxième utilisation (sourires)... Nous voulons montrer que dans nos campagnes il est possible de maintenir une industrie qui emploie 180 personnes».

Fallait-il douter de la nature sécuritaire des cagettes du point de vue emballage alimentaire? Thierry Péré se montre pragmatique: «C'est Talleyrand qui disait que si cela va sans dire, c'est encore mieux en le disant, eh bien là c'est pareil. L'aspect naturel du bois est admis par tous, mais il vaut mieux le faire savoir. On le fait d'abord savoir à nos clients, pour nous roder, on le fera plus tard auprès du grand public» déclare Thierry Péré.

On en saura plus sur le bilan car-



L'entreprise Péré ouvre ses portes aux professionnels et aux élus ce vendredi.

bone, l'impact environnemental, «fabuleux à tous niveaux». Malgré cela, l'industrie du bois a du mal à être acceptée, par la grande distribution en particulier, ques-

tion de marchés et de gros sous. Thierry espère fortement la présence de responsables de grandes surfaces ce vendredi...

Michel PRADEAU